

Chantier participatif pour équipement de loisirs

Association soutenue

PAR ENCHANTEMENT

Madame Carayol

24 rue Herrade

67 000 Strasbourg

associationparenchancement@gmail.com

Plus d'informations

Fondation de France

Délégation Lorraine-Alsace

Contact presse : Frédéric Mérelle

Tél : 03 88 22 78 68

Fax : 03 88 22 33 99

E-mail : lorraine@fdf.org

www.fondationdefrance.org

Contexte

Cette association, créée en mai 2007, s'adresse aux habitants et familles de Koenigshoffen (quartier de Strasbourg regroupant 6 000 habitants), notamment aux parents à qui elle veut offrir l'opportunité de se rassembler pour réfléchir et créer des espaces de soutien à la parentalité et de rencontre intra et inter familiales.

Projet

Ce projet est mené par l'association Par Enchantement avec l'appui de parents d'enfants de ce quartier. L'objectif est de monter un espace type « terrain de jeu » au sein même de ce quartier socialement « faible » et ne disposant d'aucune structure de ce type pour les jeunes enfants (de 0 à 6 ans tout d'abord).

Bénéfices

Ce projet va permettre la valorisation des parents dans leur rôle, et de devenir acteur, à part entière, du développement de leurs enfants.

Ce projet permet, en outre, d'instaurer une certaine dynamique au sein de ce quartier et de développer une certaine solidarité et entraide entre les parents et les enfants.

Implication de la Fondation De France

La Fondation de France soutient cette association à hauteur de 4 800 € pour les frais de personnel, le coût des intervenants et les frais de communication.

Partenaires

- Ville de Strasbourg
- La CAF
- Logis de l'Est

PROGRAMME HABITAT 2007

Comité Local pour le logement autonome des jeunes

Acteur

CLLAJ Accueil Ecoute

*2 Square des Anciens d'Indochine
88300 Neufchâteau*

Plus d'informations

*Fondation de France
Délégation Lorraine-Alsace
Contact presse : Frédéric Mérelle
Tél : 03 88 22 78 68
Fax : 03 88 22 33 99
E-mail : lorraine@fdf.org*

Contexte

L'absence de logements à bas coût, pour les jeunes en difficultés, sur le bassin d'emploi des Vosges de l'ouest, est un frein aux formations professionnelles (hôtellerie en particulier), ainsi qu'à la mobilité des jeunes salariés.

Les jeunes hésitent alors à être mobiles sur ce territoire faute de réponse en matière de logement.

L'attractivité d'un territoire passe pourtant par la nécessité d'accueillir ces jeunes. De plus, l'accès et le maintien dans le logement nécessitent bien souvent un accompagnement social de proximité.

C'est pourquoi l'association en lien avec le public a souhaité intégrer à ce projet la création d'un lieu de vie convivial support à la construction de projet individuel et collectif nécessaire à l'intégration et au renforcement du lien social.

Projet

L'association a mis en place un lieu de vie destiné à la socialisation des jeunes âgées de 16 à 30 ans au sein d'une maison réhabilitée réhabilitée sur la commune de Vittel. Cet espace convivial sera animé par un salarié de l'association.

Les bénéficiaires devront participer aux travaux de réhabilitation et d'aménagement, ainsi qu'à la mise en place des activités.

Le projet doit mobiliser 50 jeunes dont les 6 locataires des logements.

Bénéfices

- Faciliter l'accès aux logements autonome des jeunes
- Permettre aux jeunes d'être acteurs dans la réalisation de leur logement
- Rompre l'isolement des jeunes en recréant du lien social par la mise en place d'activités éducatives
- Accompagner les jeunes dans leur vie quotidienne

Implication de la Fondation de France:

Dans le cadre de son programme Habitat, la Fondation de France a soutenu ce projet « habitat et développement social des territoires » :

Depuis plus de deux ans, les conditions de logement à l'échelle nationale se sont détériorées. L'augmentation excessive des loyers dans le parc privé et la pénurie de construction de logements sociaux ont généré une recrudescence des situations de mal-logement pour les ménages en situation de fragilité. Même si les places d'hébergement d'urgence restent en nombre insuffisant, leur prise en charge par l'Etat permet de trouver des solutions à court terme.

Face à cela, le programme « Habitat » de la Fondation de France est fondé sur le caractère durable des projets en matière de logement, principalement pour un public en difficulté qui se retrouve exclu des dispositifs de droit commun. D'une part, il soutient des initiatives favorisant l'accès et le maintien des ménages défavorisés dans un logement autonome, stable. D'autre part, il encourage des actions facilitant ensuite l'intégration de ces familles dans un quartier qu'elles n'ont bien souvent pas choisi.

Pour en savoir plus : www.fdf.org